

REOUVERTURE PROGRESSIVE DE CERTAINES DECHETTERIES SUR RENDEZ-VOUS

La déchetterie de Saint-Paul est toujours provisoirement fermée.

Toutefois la Métropole procède actuellement à la **réouverture partielle du service de collecte des déchets en déchetteries publiques**, sous conditions :

- **Ouverture des 10 déchetteries** suivantes sur les 19 du Territoire (tous les sites ne sont pas concernés) : **Aix en Provence, Bouc Bel Air, Eguilles, Gardanne, Lambesc, Les Pennes, La Roque d'Anthéron, Pertuis, Peyrolles et Rousset.**



- **Du Mardi au Samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h**

(horaires et jours modifiés par rapport aux jours et horaires habituels)

- **Prise de rendez-vous préalable exigée au 04 42 91 59 79 de 9 h 00 à 17 h 00**



Des informations concernant votre véhicule et le numéro d'immatriculation vous seront demandées.

Ces prises de RdV permettent de réguler et organiser les apports, rappeler les conditions d'accès aux sites, la nature des déchets acceptés, les consignes de sécurité et gestes barrière à respecter...).

Des contrôles seront effectués sur place à l'arrivée des véhicules.

- Recommandation aux apporteurs de **respecter les consignes de sécurité, d'adopter les gestes barrière, le nombre d'apporteur sur la plate-forme sera limité et de remplir l'attestation nécessaire** (la case à cocher sur l'attestation de déplacement est celle relative aux « achats de première nécessité »).

DECHETS ACCEPTES

- **Les végétaux, le bois, les gravats, les métaux, les cartons, le tout-venant ou encombrants non valorisables, les Déchets Ménagers Spéciaux** (modifié par rapport à une situation normale). Tous les déchets habituels ne peuvent être pris en charge car les filières de valorisation ne fonctionnent pas.